

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 607

Artikel: Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève : (suite et fin)

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux N. 1.943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... » 8.-

Le numéro... » 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces régulières

Le sens de la démocra-
tie est la responsabilité
de chacun.

Une « pensée de la semaine » de
l'Eglise écossaïse de Fort-William.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à nos abonnés dont l'abonnement est échu au 31 décembre dernier qu'ils peuvent en régler le montant pour 1942 (6 frs) dans tous les bureaux de poste à notre compte de chèques postaux N° 1.943.

Et en même temps nous leur demandons instamment de nous rester fidèles, et de ne pas rayer cet abonnement de leur budget pour l'an nouveau sans motifs véritablement pesés, ni sans avoir réfléchi à tout ce que risquent de représenter pour nous des défections hâtives. Alors que tout augmente, et que déjà plusieurs de nos grands confrères ont annoncé qu'ils suivraient cette marche ascendante en relevant le prix de leur abonnement, nous restons, pour cette année en tous cas, fidèles à cette modeste somme de six francs. Modeste, certes, en regard de tout ce que représente comme solidarité féminine, en des temps où il est fait appel aux responsabilités de chacune, l'effort de notre journal pour renseigner, informer, défendre, unir toutes celles dont il ne demande qu'à rester le porte-voix courageux et indépendant.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les femmes et les Commissions scolaires

Nous publions ci-après le texte de la requête qui vient d'être adressée par onze grandes Associations féminines aux Municipalités du canton de Vaud :

Monsieur le Syndic,
Messieurs les membres de la Municipalité,
A l'occasion de la réélection prochaine des Commissions scolaires, nous nous permettons d'attirer votre bienveillante attention sur l'utilité qu'il y aurait, si vous ne l'avez déjà fait, à réserver aux femmes une ou plusieurs places dans ces Commissions.

La plupart de nos communes possèdent des femmes qualifiées, s'intéressant aux questions d'éducation et d'instruction, qui pourraient exercer une bienfaisante activité pour le plus grand profit de l'école et de l'enfant. L'article

31 de la loi sur l'instruction primaire ne limite pas le nombre des membres des Commissions scolaires. Il vous sera donc facile de vous assurer les collaborations féminines sans vous priver de collaborations masculines utiles.

La décision prise en 1905 par notre Grand Conseil, autorisant les femmes à faire partie des Commissions scolaires, est restée, jusqu'ici, sans effet pratique pour beaucoup de communes. Nous serions heureuses que vous vouliez bien faire usage du droit qu'elle vous a conféré. L'expérience a été faite avec succès par un certain nombre de communes, c'est pourquoi nous espérons que vous voudrez bien donner suite à notre vœu et vous assurer, pour la prochaine législature, le concours des bonnes volontés féminines compétentes que vous avez dans votre localité.

Veuillez agréer, etc., etc.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE DE MARCELIN. — ASSOCIATION CANTONALE DU COSTUME VAUDOIS. — FÉDÉRATION DES UNIONS DE FEMMES DU CANTON DE VAUD. — ASSOCIATION VAUDOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ. — ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRESSES MÉNAGÈRES. — ASSOCIATION AGRICOLE DES FEMMES VAUDOISES. — LE LYCEUM. — SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE DES FEMMES SUISSES (Section vaudoise). — LIGUE DES FEMMES ABSTINENTES. — UNIONS CHRÉTIENNES DES JEUNES FILLES. — SECTION VAUDOISE DES FEMMES UNIVERSITAIRES.

A travail égal...

Un moyen tout comme un autre d'accorder des allocations de vie chère à des fonctionnaires ou à des employés, c'est de réduire de façon sensible les retenues sur le traitement ou le gain que, dans des temps moins difficiles pour les particuliers, mais déjà troublés par les finances des employeurs, l'on avait imposées. C'est le moyen que vient d'adopter le Grand Conseil genevois, en ce qui concerne les fonctionnaires cantonaux.

Seulement, et alors que le projet du Conseil d'Etat prévoyait une diminution de retenue de 50 % sur tous les traitements, quel que fût le sexe du fonctionnaire, la majorité bourgeoise de la Commission du budget d'abord, du Grand Conseil ensuite, a complètement modifié ces chiffres, et ceci, naturellement, au grand dam des fonctionnaires féminins : alors que leurs confrères masculins vont donc bé-

néficier d'une diminution de la moitié de leur retenue de traitement, pour les femmes, cette diminution ne sera que du quart. Une fois de plus, la majorité de nos législateurs ont officiellement rabaisé la valeur économique de l'effort féminin, dans le domaine de l'instruction publique notamment, quand bien même la préparation professionnelle, les examens, les heures de présence, les responsabilités sont sensiblement les mêmes pour les femmes que pour les hommes. Et dire qu'il y a plus de vingt ans que la Charte Internationale du Travail proclamait officiellement qu'à un travail égal doit correspondre un salaire égal...

Mais peut-on s'attendre à autre chose quand on entend des personnages officiels déclarer sur tous les tons qu'il faut revenir en arrière sur « l'erreur commise en 1919 », lorsque les traitements des fonctionnaires des deux sexes ont été égalisés, et qu'il y aura lieu de revenir à cet égard l'échelle des traitements ?... Tout ceci fait partie d'ailleurs de la même conception du travail féminin, interdit ici, restreint là, moins rémunéré presque partout. Et dire qu'il y aurait encore des femmes victimes de ces injustices qui ne seraient pas suffragistes !...

E. Gd.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.



Cliché Berna

Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève (Suite et fin.)¹

Le contrat-type fixant également le genre de travail qui incombe à une sommelière, celle-ci ne doit pas être astreinte à des besognes fatigantes (récurage des planchers, nettoyage des glaces et devantures), mais l'entretien de la salle (balayage et époussetage) lui incombe, de même que celui de l'argenterie, de la verrerie, et généralement dans les restaurants celui du linge (repassage et raccommodage). Seulement, et comme cela est trop souvent le cas, tant valent ces prescriptions, tant vaut le patron qui les applique, surtout quand le personnel est peu nombreux. Soyons justes toutefois : certains patrons se rendent parfaitement compte de la fatigue physique considérable qu'implique le métier et en tiennent compte. C'est pourquoi en général, ils accordent sans difficultés des congés, qui varient de 8 à 10 jours pour les petits établissements à 3 semaines et plus pour les grands. Toutefois, nombre de sommières ne profitent pas de ces possibilités et se contentent des 24 heures hebdomadaires, ceci en raison de l'importance pour elles des pourboires. En effet, si le contrat-type leur garantit la valeur de leur salaire fixe de 1 fr. par jour pendant leurs vacances, tout ce qu'elles pourraient tou-

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.



Publications reçues

Noëlle ROGER : *L'Enfant est inconnu*. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. in-16 : 3 fr. 50.

Une tâche difficile, mais charmante, nous incombe : analyser le « composé d'impondérables » qu'est le nouveau livre de M^{lle} Noëlle Roger, *L'Enfant est inconnu*.

De sa lecture nous conservons l'impression d'une brume lumineuse — celle que le soleil éclaire secrètement — où passent des images de vie, des tableaux de l'existence familiale dont les personnages de premier plan sont des enfants se mouvant dans le même cercle intime. Et pourtant apparaît aussi une exquise maman, toute entière dévouée à sa nichée. Aussi bien sont-ce surtout

les souvenirs d'un cher passé que l'auteur évoque, nous révélant une face imprévue de son talent, apparentée par son émotion, sa sensibilité, on pourrait presque dire sa tendresse, à ses œuvres du début : *Le Docteur Germaine*, *Larmes d'enfant*. La femme de science dévoile ici une âme maternelle néanmoins encore toute frémissante des peines et des joies de l'adolescence, encore toute possédée par les enchantements de la mystérieuse enfance.

Peut-être Jacqueline, fillette secrète et passionnée, n'est-elle autre que notre grande romancière : sans doute le délicieux petit Jean et l'authentique Paul furent-ils ses proches camarades de jeux ?... Il y a un charme extrême dans ces courts chapitres, dont chacun évoque un petit drame enfantin, quelque tableau typique de la vie de famille. Nous y retrouvons nos petits visages clos d'autrefois, les impressions profondes qui nous feraient, aujourd'hui comme jadis, sourire ou pleurer... si nous l'osions.

Observatrice perspicace de la personnalité enfantine, mais respectueuse de son secret, Noëlle Roger a mis dans ce livre une intime poésie, un intense sentiment, qui le classent parmi ses meilleures œuvres. *L'Enfant est inconnu* n'est pas un ouvrage écrit pour les petits, mais pour ceux qui les aiment et les veulent heureux.

R. G.

Marianne GAGNEBIN-MAURER : *Le Soutier de Noël*. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. in-16, broché : 3 fr. 50.

Les circonstances ne nous ont pas permis de signaler le très joli livre de notre collaboratrice, M^{lle} Marianne Gagnebin-Maurer, au moment voulu, avant que sonnent les cloches de Noël. Mais

nos lectrices sauront en retenir le titre pour décembre prochain, quand se rouvrira l'ère des cadeaux !

Il y a tant de choses charmantes dans ce *Soutier de Noël* que l'on serait bien empressé s'il fallait choisir entre les divres récits que l'auteur a groupés pour le plaisir de nos enfants et le nôtre. Il y a des « Noëls » pour tous les goûts, pour tous les âges, petits et grands se donnant la main en ce gracieux domaine de la poésie et du sentiment. A la réalité s'ajoute la fantaisie, à la tristesse se mêle la gaieté. Et comme fond à ces tableaux variés, il y a l'âme maternelle de Marianne Gagnebin, et la confiance absolue — et si reconfortante — qu'elle garde dans la bonté du geste et les clartés du cœur.

Le *Soutier de Noël* plaira certainement aux jeunes lecteurs, peut-être surtout aux fillettes. Cependant nous nous permettons de le recommander tout spécialement aux « conteuses », aux mamans, aux monitrices, aux éducatrices en général. Nous nous permettons même une suggestion : — puisque d'ici décembre prochain le temps ne manquera pas ! Se procurer des illustrations appropriées aux récits et les faire passer au « cartoscope » à l'occasion d'une fête de Noël où le texte serait lu devant l'écran. Il est probable que l'on trouverait de jolies cartes illustrées pouvant accompagner les contes les plus typiques : *Les Animaux*, *Le Mystère de l'Etoile*, *les Roses de Noël*, *Les Cages vides*, etc.

Comme le dit l'auteur dans sa préface, « voici pêle-mêle dans le *Soutier de Noël*, des plaisirs et des leçons, de la joie et du sérieux, un sourire ou des fleurs. Que chacun y puise ce qui lui plaira ».

R. G.

Auguste FOREL : *Mémoires*. Edition française. 1 vol. illustré. Editions de la Baconnière, Boudry (Neuchâtel) 1941. Prix : 5 fr.

Mon plus vif souvenir d'Auguste Forel date d'une conférence sur le suffrage féminin que, passablement novice encore dans notre propagande, je fis à la Maison du Peuple à Lausanne, un des hivers de l'autre guerre, 1916 ou 1917, je ne sais. Conférence que, bien qu'atteint depuis 1914 de paralysie partielle et déjà menacé de cécité, il avait tenu à présider lui-même, en hommage à la justice de notre cause, dont il fut de tout temps un fervent partisan. Et je fus émerveillée de l'ardeur juvénile, de la foi agissante, de la conviction chaude manifestée par ce septuagénaire, comme de l'abondance et de la largeur des idées qu'il jeta à profusion au cours de la discussion, touchant aussi bien au féminisme qu'à d'autres problèmes connexes, l'abstinence, l'éducation sexuelle, le respect de la vie et de la personnalité chez toute femme, la démocratie et la fédération des peuples...

C'est dire quel intérêt, non seulement ceux qui l'ont connu, mais tous ceux qui professent les mêmes principes de largeur et d'indépendance d'esprit, tous ceux que tourmente dans la terrible crise actuelle la violation des lois morales, trouveront dans l'évocation de cette admirable personnalité que présentent sous une forme toute simple et familière ces *Mémoires*. Auguste Forel fut certes un grand savant, un myrmécologue (j'ai appris dans ce livre que ce nom barbare est celui que portent ceux qui se livrent à l'étude du monde des fourmis !) hors ligne, un psychiâtre de premier ordre, une sommité scientifique dont la valeur incontestée a été reconnue

cher en pourboires pendant ce temps va dans la poche de leur remplaçante, d'où perte nette pour elles, et un exemple de plus du rôle néfaste de cette habitude du pourboire que tant d'efforts conjugués n'ont pas encore réussi à déraciner. Car malgré la somme parfois coquette que totalisent ces pourboires, rares sont les sommelières qui parviennent à réaliser des économies: la nécessité inéluctable pour elles d'être toujours bien mises et bien coiffées, les inévitables séances chez le pédicure, le nombre incalculable de paires de bas qu'elles usent en une année! pèsent trop lourdement sur le budget, même de celles qui, n'ayant pas de charges de famille, n'ont à se préoccuper que d'elles-mêmes. Une bonne proportion, il est vrai, sont assurées, ce qui est une sage précaution, puisqu'aux approches de la quarantaine, il leur faudra certainement renoncer à leur métier pour en chercher un autre qui n'exige pas un aussi frais minois!

Métier fatigant avons-nous dit, nécessitant un entraînement et exigeant l'emploi absolu pour le repos des heures de loisir; métier dans lequel non seulement le surmenage physique fait courir des risques à la santé, mais aussi l'habitude fauchée qu'ont certains clients de vouloir à toute force que la sommelière tringue avec eux... Le sommeil à les premiers droits dans l'emploi des loisirs, mais selon les réponses faites à M^{lle} Lauber viennent ensuite d'autres occupations: arrangement et entretien du «chez soi», chambre ou appartement, où il fait bon rester



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Hélène DAVID (St-Gall)

qui a quitté le 1^{er} janvier le Schw. Frauenblatt, notre confrère. Mme David a fondé en fait l'une des premières rédactrices lors de sa fondation; et depuis 1934, elle en avait assumé avec une conscience et une régularité admirables, la chronique politique, s'appliquant sans relâche au travail difficile autant qu'important de donner à ses lectrices chaque samedi un aperçu des principaux événements de la semaine aussi bien en matière internationale que sur le terrain national. Nous tenons à nous joindre ici à toutes ses lectrices pour lui exprimer notre vive reconnaissance pour la fidélité et le savoir-faire avec lesquels elle s'est acquittée de cette lourde tâche — que la guerre actuelle était encore venue compliquer et pour souhaiter de voir de temps en temps reparaitre sa signature au bas d'un article chez l'un ou l'autre de nos confrères de langue allemande.

Les femmes anglaises à l'œuvre

En complément à l'article publié sous ce titre dans un précédent No du Mouvement, nous empruntons au grand périodique américain Life les renseignements suivants:

Environ 2 millions de postes sont, en Angleterre, occupés par des femmes, qui, vraisemblablement ne tireront jamais un coup de fusil, mais qui libèrent ainsi 2 millions d'hommes pour remplir d'autres tâches. Sur ce nombre, 30.000 font partie du Service Royal Naval Féminin (dont notre collaboratrice n'avait pas su identifier l'appellation formée des initiales WRENS (Women's Royal Naval Service), et qui constitue une aristocratie assez exclusive des corps militaires féminins. L'admission dans ce corps n'est, en effet, pas facile, la paye relativement élevée, le grand chef en est une marquise, et l'uniforme bleu foncé avec un coquet tricolore, l'un des plus seyants des uniformes féminins. L'activité des WRENS s'exerce surtout dans les services de bureau, du téléphone, de cuisine, de radio, de signalisation, de lecture et de transcription de messages chiffrés.

Les ATS (Service Territorial Auxiliaire), en uniforme kaki, sont plus nombreuses: 150.000, et leurs officières se recrutent essentiellement parmi de jeunes sportives. On sait qu'elles remplissent surtout leur tâche dans les services motorisés, les cuisines et les bureaux de l'armée territoriale. Quant au troisième service féminin militaire, il est constitué par les WAAF (Service Auxiliaire Féminin de l'Air), dont le but est de seconder la fameuse R.A.F., l'armée royale de l'air: est-ce parce que cette arme est plus moderne qu'elle s'ouvre plus facilement aux femmes que la conservative et traditionnelle marine britannique? On compte, en effet, 200.000 WAAFS toutes en uniforme gris-bleu sur une chemise de toile de même couleur. (Notre confrère américain attache une grande importance à ces renseignements de toilette, de même qu'aux autorisations et interdictions de «make up» (se faire une beauté)! et ne manque pas de relater gravement que les «permanentes» sont permises, ainsi que le maquillage discret et un vernis rose pâle pour les ongles. Mais, ajoute-t-il, tout aussi gravement, la pénurie de matières premières fait disparaître peu à peu le rouge vif pour les lèvres, les teintures de peroxyde pour les cheveux, et même les épingles pour les boucles: d'où la

tendance, dans ces Services, à revenir aux coupes de cheveux de plus en plus courtes. » Nous voilà renseignées!... Mais, ce qui est plus important à savoir, est que, dans ces trois Services féminins de mer, de terre, et d'air, le travail est dur, la solde faible, la discipline stricte, et le danger fréquent. Nombreuses, en effet, sont celles qui payent de leur vie leur fidélité à leur poste.

D'autres tâches encore font appel à l'activité féminine. On compte 100.000 femmes parmi les travailleurs du Service de Précaution contre les raids aériens, qui guettent les avions, protègent les édifices, balayent les décombres, manœuvrent les pompes à eau; 2.000 dans les Services auxiliaires contre les incendies; 110.000 dans les Services d'ambulance et d'hôpitaux; un million qui dans le WVS. (Service Volontaire Féminin), s'occupent des besoins variés nécessités par le secours aux évacués, aux réfugiés, aux affamés, aux miséreux. 400.000 femmes sont employées dans l'industrie de guerre, 13.000 dans des fermes, à la «bataille de l'agriculture», et 14.000 dans les chemins de fer et les omnibus. Et dans une foule de professions, les femmes ont remplacé les hommes: ne voit-on pas des femmes porteuses de lait, bouchères, forgeronnes, livreuses, mécaniciennes, tonnelières, porteuses de bagages dans les gares, nettoyeuses de wagons, etc., etc. Voici des femmes employées à la fabrication des fusils, d'autres à la peinture minutieuse de pièces de tanks. D'autres qui penchent leurs lunettes grossissantes sur un délicat travail de mécanique pour la fabrication de fusées: celles-là ont fait un apprentissage payé, organisé par le gouvernement. Dans presque toutes les usines de l'industrie de guerre, l'Angleterre a introduit le système allemand de travailler en musique, et la Radio britannique fait toujours figurer à son programme une exécution de musique gaie à cet effet.

De toute cette activité féminine, la plus saine est certainement celle qui s'exerce dans la «bataille des champs». La plupart des 13.000 jeunes filles qui y sont enrôlées ont passé par une école d'agriculture, mais, pour beaucoup, qui proviennent des slums londoniens, le travail en plein-air dans les vertes prairies anglaises est une révélation et une joie. Elles aussi portent un uniforme («le plus laid de toute l'Angleterre», remarque notre confrère américain, pour les lectrices quel que soit ces renseignements de toilette semblent décidément avoir une grande importance!) des culottes kaki, un pull-over vert et de gros souliers. Nous en voyons spécialisées,

non seulement dans la culture de légumes en masse ou l'élevage et le soin des troupeaux, mais encore dans des besognes dures et fatigantes, comme celle que nous présente une photo, forte et solide luronne de 21 ans, qui conduit un tracteur de labour dans une ferme du comté d'Essex, et préfère de beaucoup ce pénible travail, qui la fait grimacer sous le soleil, au métier qu'elle exerçait précédemment dans une des pieuses casernes commerciales de Londres!

Et tout ceci ne suffit pas encore, car l'on sait que depuis le printemps dernier, le Ministère du Travail, jugeant l'enrôlement volontaire insuffisant, a établi la conscription obligatoire pour 800.000 femmes encore. Or, déjà près d'un million, entre 20 et 21 ans, ont été enrôlées — ce qui a fait découvrir qu'un grand nombre de femmes de ce groupe d'âge travaillaient déjà, d'une façon ou d'une autre, pour la défense nationale!

— Plus récemment encore, M. Churchill a demandé les pouvoirs nécessaires pour enrôler obligatoirement 1 million 620.000 femmes célibataires entre 20 et 30 ans.

«...Telles sont, conclut le reporter de Life, les femmes anglaises d'aujourd'hui... Elles n'impriment pas par des phrases leurs sentiments patriotiques. Elles travaillent... Dans leur for intérieur, certainement, elles font des plans de reconstruction pour l'après-guerre, aussi bien pour leur bonheur individuel que pour celui de la nation... Mais quels que soient les chagrins, les séparations et les deuils qui les frappent, elles travaillent si dur qu'elles n'ont pas le temps de pleurer.»

...Et nous qui voyons tout ceci à distance, qui admirons cet élan, cette volonté de servir la chose publique, cette force de résistance, ne pouvons nous empêcher de nous poser cette question: lorsque la paix sera signée, lorsque 2 millions d'hommes déposeront leur fusil ou descendront de leur avion... reconnaîtra-t-on alors tous les services rendus, plusieurs années durant, par ces femmes, la promptitude et le dévouement avec lesquels elles ont répondu à l'appel du pays? et le droit indéniable qu'elles ont de travailler? Ou bien, les écartera-t-on dédaigneusement, comme des pièces interchangeables d'une mécanique démodée, en leur assurant que leur place est maintenant dans un foyer, que la guerre justement les aura empêchées de fonder?... Hélas!

E. Go.

étendue à tricoter sans devoir perpétuellement sourire! puis lecture, musique, sports même, en dépit de la fatigue musculaire, ou courses de montagne, dans lesquels se retrempe les forces physiques et morales. Et tout ceci est intéressant à relever comme indice d'un état d'esprit tout autre que celui, nous y revenons, qu'on attribue généralement chez nous aux femmes et jeunes filles exerçant ce métier. Certes, comme le dit fort bien M^{lle} Lauber, c'est d'elles qu'en première ligne il dépend de se faire respecter, et de répondre comme il convient aux situations de certain patron informant la sommelière qu'il engageait qu'une chambre était réservée aux clients à l'étage au-dessus! mais l'élément économique entre aussi ici en ligne de compte, et ce n'est pas toujours par faiblesse ou légèreté que des propositions hardies seront acceptées, mais bien par crainte de perdre un gagne-pain. Hélas!...

Terminant son étude, M^{lle} Lauber formule des

propositions nettes pour améliorer la situation des sommelières à Genève: d'abord la suppression du pourboire au profit d'un gain établi sur la base combinée du salaire et de la participation aux bénéfices. Puis l'obligation d'un apprentissage gratuit d'une année, qui aurait pour résultats, comme tous les apprentissages, le relèvement du niveau de la profession, et qui éviterait à la sommelière novice de débiter dans de petits cafés où elle se trouve immédiatement en contact avec un public mélangé. Ensuite, une application plus stricte, malgré les difficultés que cela semble présenter, des lois et règlements déjà existant sur la durée et les conditions du travail. Et enfin, mais ceci ne s'obtient pas par des lois, le développement du sentiment de la dignité personnelle et la conviction profonde que, dans ce métier comme dans un autre, il est possible, si l'on en a vraiment le courage et la volonté, d'y rester honnête femme.

J. GUEBAUD.

IN MEMORIAM

M^{me} Prudhommeaux

La mort de M^{me} J. Prudhommeaux, qui comptait de bons amis en Suisse, peindra ses collègues dévouées à la cause féministe et au rapprochement international; elle vient de s'éteindre à Versailles, après quelques mois de maladie aggravée par la cruelle situation de son pays et la faillite momentanée de ses généreux espoirs.

Marie-Jeanne Prudhommeaux, née Dallet, était originaire de l'Aisne et nièce de la deuxième femme de Godin, ce disciple de Fourier, dont l'usine et le Familistère de Guise furent une des premières mises en application des idées du maître. D'après les dispositions de Godin, ces importantes usines métallurgiques devaient successivement appartenir aux générations d'ouvriers qu'elles em-

vide d'elle-même pour être remplie de la puissance d'En-haut! Il fallait bien, en effet, que l'amie des jeunes fut touchée par la grâce pour réaliser l'œuvre, entre toutes difficile et périlleuse, de réformer la jeunesse de son époque, déjà spirituellement décimée par la démoralisation que nous combattons aujourd'hui.

De sa plume alerte, secondée par sa pensée vive et sensible, l'auteur retrace l'histoire de l'Etoile, fondée sous le hanger d'un tailleur de pierre, un certain dimanche où M^{lle} Pélaux (elle avait alors vingt-cinq ans) apporta une petite provision de brochures à quelques jeunes gens désœuvrés. La première réunion organisée à lieu peu après, en octobre 1878. Une trentaine de jeunes gens y assistent. Ils sont bientôt cent, et dès lors les groupes augmentent sans cesse, les courageuses novatrices faisant face aux raiilleries et aux difficultés avec la fermeté et la sérénité auxquelles rien ne résiste. Le but de l'Etoile est clair et précis: «Travailler à la formation du caractère moral des jeunes gens... Eveiller en eux la foi chrétienne... Faciliter leurs études et leur ouvrir des carrières... Inspirer à tous l'amour de Dieu, du prochain, du travail, du foyer, de la patrie».

Adèle Pélaux est entrée dans son repos dans la nuit du 26 au 27 décembre 1940. Elle avait accompli l'œuvre de son choix au plus proche de sa conscience, elle avait eu l'insigne privilège de vivre selon son idéal, résumé dans une citation d'Alfred Bœgner qu'elle-même transcrit dans l'un de ses derniers messages:

...Être une source d'amour et de bienveillance.
Être de ceux qui procurent la paix.
Et qui surmontent le mal par le bien.»

par d'innombrables Universités, Instituts et laboratoires à travers le monde; mais, loin de s'enfermer dans la tour d'ivoire de ses recherches et de ses écrits, il fit aussi une large place dans sa vie aux tâches pratiques de la solidarité humaine, menant avec le même courage indomptable une lutte à mort contre l'alcoolisme, la prostitution, la guerre, le militarisme, la puissance de l'argent, l'oppression des faibles par les forts et de l'esprit par la matière. Et ces principes qu'il défendait si énergiquement, il les vivait aussi, se refusant à toute compromission, à tout ménagement, sacrifiant sans hésiter une situation, un honneur, de l'avancement, de la considération ou de la popularité, s'il le fallait, pour sauver une vérité à laquelle il croyait de toute son âme. Combien encore, en nos temps vagues et sceptiques, sont capables de ce courage et de ces renoncements?... Et l'intérêt psychologique aussi de ces Mémoires est de montrer comment se forma cette vigoureuse personnalité, comment elle fit craquer les cadres d'un milieu étroitement conservateur en politique comme en religion, — avec lequel cependant Auguste Forel conserva les plus cordiales relations de famille ou d'ami — et comment plusieurs des grandes lignes directrices de sa vie trouvèrent leur origine en contrepartie des entraves que connurent son enfance et son adolescence. Ils sont donc nombreux ceux qui seront heureux qu'après l'édition allemande, parue en 1935, une édition française nous soit aussi donnée de l'histoire de cette vie — une édition qui vient à son heure dans l'abîme où se débat notre pauvre monde.

E. Go.

authentique traduit du norvégien par J. Bœchat. Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neuchâtel et Paris, 1 petit vol. in-16. 2 francs.

La campagne pour la protection de la famille, actuellement en cours dans nos cantons romands, fait porter une partie de son effort contre le divorce et ses dangers, et c'est sans doute pour y contribuer que l'on vient de mettre en librairie le récit que nous avons sous les yeux. Mais nous nous demandons si, pour lutter contre l'égoïsme et l'inconscience des responsabilités qui sont parmi les causes essentielles des trop nombreux divorces d'aujourd'hui, ce choix a été heureux, et si, en voulant prouver trop, le traducteur et les éditeurs n'ont pas nui à la cause qu'ils voulaient défendre? En effet, nous ne pouvons nous empêcher de trouver bien exagérées les situations que l'on nous dépeint comme celles d'enfants de parents divorcés: peut-être dans un autre pays, dans un milieu piétiste et provincial et à une époque que l'on ne nous indique pas, considérât-on encore de pauvres fillettes comme de petites réprouvées, capables de tous les méfaits, et qui devaient se trouver bien honorées que les filles «comme il faut» du commissaire de police consentissent à jouer avec elles! et admettait-on qu'un jeune homme n'osât pas demander la main de celle qu'il aimait parce que ses parents étaient divorcés! mais nous croyons que cette conception étroite et cruelle — et qui nous étonne dans un de ces pays scandinaves où l'on a amélioré plus que partout ailleurs le sort d'un autre innocent, l'enfant illégitime — n'a heureusement plus guère cours chez nous!

Ce qui est plus vrai dans ce récit, ce sont les tirailleries, les déchirements, la solitude et l'hy-

persensibilité dont souffrent les enfants de parents séparés; mais il nous semble aussi que ceux qui, partant en guerre contre le divorce, font vibrer cette corde, oublient toujours de se demander si la situation d'enfants, dont les parents vivent ensemble en continu désaccord, en perpétuelles accusations et querelles, est plus heureuse? et si, dans certains cas, celui d'un père buveur ou débauché par exemple, le divorce n'est pas la seule base possible pour reconstruire un foyer digne et paisible? Et enfin, l'auteur ne fait-elle pas trop facilement bon marché de sa dignité de femme, lorsqu'elle écrit dans la préface: «...même si mon mari devait m'être infidèle, je ne briserais pas le lien familial...» sans se demander si celui-ci n'est pas déjà brisé du fait de cette infidélité?... Ce sont là de si graves et douloureux problèmes, dont la solution dépend de tant d'éléments individuels infiniment variés, qu'il paraît un peu simpliste de chercher à les résoudre tous de la même façon, comme ce petit livre voudrait y engager ses lecteurs.

M. F.

Alice van BERCHM. Adèle Pélaux. Edit. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel-Paris.

Une joie du cœur nous vient de ces pages où rayonne de son pur éclat l'âme d'Adèle Pélaux, la fondatrice de l'Etoile, mission populaire pour jeunes gens, à Genève.

Dans sa préface, l'auteur se demande si Adèle Pélaux, toute modeste et humble, serait d'accord que l'on parlât de son activité au public. «Ce n'est pas elle que nous voulons louer, ajoute M^{me} Alice van Berchem, c'est Dieu qui l'avait mise à part pour être dans sa main un instrument de choix et qui a trouvé en elle une âme assez